



Rentrée Scolaire 2021-2022

Tle PRO – Tle STAV

La rentrée de votre enfant est fixée au :

Vendredi 03 Septembre 2021 à 13h30

La présence d'un seul parent est indispensable pour la rentrée

Dès votre arrivée, merci de vous garer sur le parking de l'établissement sur votre droite en longeant le bâtiment – Prendre toutes les affaires scolaires et internat – présentez-vous à la porte d'entrée

Les affaires d'internat pourront être déposées à la bagagerie

13h30 - 13h45 accueil de la Direction, de l'équipe pédagogique et éducative

13h45 - 14h45 présentation de la formation par le Professeur Principal à l'ensemble des élèves et à leur parent.

14h45 – 16h20 prise en charge des élèves seuls par le professeur principal

Lundi 06 septembre : emploi du temps normal

- **Informations sur le site internet :**

Merci de consulter sur le site internet de l'établissement le planning des stages, la liste des fournitures scolaires, le règlement intérieur, informations internat, les dates importantes :

<https://saint-francois.apprentis-auteuil.org/editorial/contact/informations-pratiques-rentree/>

- **Carte jeune : elle est OBLIGATOIRE**

A demander dès à présent car la délivrance de la carte peut prendre deux mois, pour cela connectez-vous sur le site de la région :

<https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>

En 2021/2022, je suis inscrit.e en *

Lycée général ou polyvalent

Département * Haute-Garonne

Ville * LABEGE

Nom établissement * LGTPR LA CADENE

Formation *

Formation

1ère année CAP en 2 ans

1ère d'enseignement professionnel

2ème année de CAP

2nde professionnelle

3ème et 4ème techno agricole

B.T.S.

* Champs requis

La carte jeune donne l'accès au prêt de manuels scolaires, à la gratuité du 1^{er} équipement professionnel selon la filière, l'aide à la lecture de loisirs, l'aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS), l'aide à l'acquisition de loRdi : un ordinateur portable personnel.

Dans notre établissement la carte servira à l'accès à la restauration scolaire midi et soir.

● **Traitement médical**

Pour rappel : Si votre enfant suit un traitement médical, merci de remettre **l'ordonnance et les médicaments correspondants** (boîte de médicament avec notice dans l'emballage d'origine) marqué au nom de l'enfant le jour de la rentrée.

Pour les demi-pensionnaires, les donner au pôle Vie Scolaire le jour de la rentrée

Pour les internes, donner 2 lots de médicaments avec ordonnance : 1 au pôle vie scolaire et 1 autre au pôle internat le jour de la rentrée.